

Séance de questions/réponses n°2 de 14h30 à 15h

Mise de note réalisée d'après un enregistrement.

SERIE DE QUESTIONS 1

- 1. De Monsieur Gaëtan Plein pour la Maison du Tourisme de Spa :** Ma question porte sur le danger de l'over tourisme. Je pense que l'on est tous conscients, il y a de plus en plus d'opérateurs, de plus en plus de chemins, de plus en plus de signalisations. Je ne vais pas couper la branche sur laquelle je suis moi-même assis mais je viens de passer trois semaines en France, dans deux des régions les plus sauvages de France, le Lot mais également la Creuse. J'ai rencontré là-bas des gens qui me disaient : « On vient ici parce qu'il n'y a rien, il n'y pas d'opérateurs touristiques, on peut faire des photos n'importe où, il n'y pas de signalisations, etc. C'est beau et c'est ce que l'on a envie de voir. » Autre exemple, on parlait tout à l'heure du brame du cerf, une dame me disait, qu'il y a quelques années, elle avait été observer le brame du cerf mais qu'il y avait des dizaines de groupes. Alors ma question est de savoir s'il n'y a pas un danger d'avoir trop de produits et trop peu de forêts ?
- 2. De Monsieur Bodarwé, propriétaire de deux gîtes à Basse-Bodeux et à Coö :** Avec le confinement, lorsque les gens sont allés se balader dans les bois, il y avait des déchets partout (cigarettes, bouteilles en plastique, ...). Des essais ont été mis en place dans certaines villes et villages pour récupérer ces déchets. Est-ce qu'on a un retour concernant ces essais de récupération des déchets et est-ce que l'on compte un jour aboutir à un système concret ?
- 3. D'un Monsieur anonyme :** Petite question par rapport aux infrastructures de mise en place de zonings, de parcs éoliens, de grosses infrastructures touristiques, etc. Je voulais un peu savoir comment les parcs naturels et les autres acteurs du tourisme se positionnent face à ces infrastructures qui viennent tout de même « polluer » le calme et la beauté de nos paysages, ce que recherchent nos touristes également. Quel est le pouvoir de ces acteurs dans la prise de décision des emplacements ? Comment se positionnent-ils ? Et il y a-t-il des stratégies mises en place entre les acteurs du tourisme, environnementaux et politiques ?
- 4. De l'animatrice du gîte Kaléo de Wanne :** Ma question concerne les locaux. Comment comptez-vous prendre en compte l'avis des locaux sur ce tourisme qui se développe ? Car je rejoins les deux Messieurs, parlant des déchets et de l'over tourisme. Petite réflexion également par rapport à l'immobilier où justement de plus en plus de personnes viennent s'installer chez nous, ouvrent des gîtes ou des maisons de vacances et ne laissent plus la possibilité aux jeunes originaires d'ici de pouvoir acheter une maison dans leur village.

SERIE DE REPONSES 1

De Sébastien ESTE pour la Q3 : Au niveau des Parcs Naturels, je vais prendre le cas du parc éolien. C'est assez d'actualité. En tant que PN, nous sommes consultés à la

demande des permis d'urbanisme, et avons un avis à donner au niveau de la Région Wallonne. Cependant, notre avis n'est pas réglementaire et peut ne pas être suivis si les ministres ou le fonctionnaire délégué le décide. De notre côté, nous avons essayé de prendre les devants et de travailler sur une ligne de conduite pour travailler le plus en amont possible afin de rencontrer les promoteurs, de sensibiliser les communes à ces infrastructures. Nos lignes de conduite par rapport à l'éolien ou encore pour les gîtes de grandes capacités sont en ligne sur notre site internet. En termes de pouvoir nous sommes limités mais le but de ces lignes de conduite est de sensibiliser les acteurs.

De Madame DROTIER pour la Q2 : Je vais tâcher de répondre à la question sur les déchets. Cela passe premièrement par l'éducation de tous et en tout temps. Un début de solution que l'on a proposé à travers les critères d'accès d'Ardenne Ecotourisme est une sorte de « Wall of Fame ». Tous les accompagnateurs de randonnées proposent spontanément des sacs poubelles aux randonneurs pour ramasser les déchets, et le groupe qui a ramassé le plus de déchets obtient une récompense comme un apéritif offert par exemple et donc travailler sur le jeu.

De Madame DROTIER pour la Q1 : Sur la question de l'over tourisme, il faut tâcher, dans les travaux de développement, de disperser les flux et rendre le territoire plus attractif en plusieurs points, de façon à ce que les touristes ne se concentrent pas sur un site. Cette dispersion doit être menée par les OT, MT et SI mais aussi par locaux qui sont des ambassadeurs pouvant renseigner sur les producteurs locaux ou des endroits insolites autres que les grandes « attractions touristiques » mais aussi veiller à indiquer seulement les sentiers balisés. Donc l'objectif est cette dispersion des flux autant sur les saisons que sur l'ensemble du territoire.

De Madame DOUTRELEPONT pour la Q2 : Je voulais rebondir sur la sensibilisation des visiteurs. On ne peut pas dire que la plupart des accès en forêt soient vraiment aménagés pour les visiteurs. Il y en a mais pas toujours. Ce n'est pas vraiment un incitant pour le visiteur de se rendre compte qu'il rentre dans un lieu protégé et qu'on attend de lui un certain comportement de respect, etc. Cela passe donc d'abord par la sensibilisation. Je rejoins Madame Drotier sur le fait qu'il y a moyen d'organiser un tourisme beaucoup plus diffus. On se rend compte que les visiteurs vont dans des points touristiques bien ciblés alors que l'on pourrait justement pour contrôler un peu plus les flux, les diffuser sur d'autres espaces naturels qui valent la peine aussi et qui enlève cette sensation de pression. Les opérateurs touristiques sont pleinement conscients des questions que se posent les riverains, les opérateurs eux-mêmes. Ce qui est fondamental est la mise en place de concertation et d'ateliers participatifs entre les milliers de personnes travaillant dans la production de bois, ressources économiques très importantes pour les communes, les locaux et les acteurs pour faire en sorte que tout le monde s'entende car finalement, ces mondes-là n'ont jamais vraiment le temps de discuter pour mettre en place des projets touristiques ou des aménagements de territoire.

Intervention d'un anonyme néerlandophone : Je voulais juste rajouter qu'on parle de propreté mais ces déchets on en voit partout en Ardenne. Ce qu'il faut c'est éduquer dès l'école.

De Madame DOUTRELEPONT à l'intervention : J'insiste justement sur cette mobilité des structures et des opérateurs touristiques vers autre chose que de développer son projet. Il faut aussi penser au fait que ça va toucher le public, il y a une sensibilisation à faire etc. Cet effet de non-respect de la nature ne se voit pas partout. En général, ce principe de déchets est accentué sur des zones où il y a un caractère moins accueillant dans le sens où ce n'est pas vraiment un départ de promenade etc. Il y a des pays par exemple, à l'entrée d'un parc ou d'une forêt, ils ont mis à disposition des endroits pour se changer, un approvisionnement en eau pour rincer les vélos, etc. Les gens se sentent tellement accueillis, qu'ils respectent le lieu et les infrastructures mises à disposition. Nous, opérateurs touristiques, avons un devoir de sensibilisation sur les visiteurs mais évidemment ce sont des gestes de base.

De Madame DE HERDE : Je vais réagir un peu par rapport à tout ce qui a été dit. Par rapport à la sensibilisation dans les écoles, le respect de la nature fait partie des missions des Parcs Naturels, ce sont des choses qui sont déjà en cours. Pour l'over tourisme, il y a un subtil équilibre à trouver et qui doit être discuté entre toutes les parties prenantes car il faut que l'accès au territoire soit partagé d'une part de façon efficace et d'autre part discrète. De plus, toutes ces dimensions à la fois, le travail pédagogique au niveau des écoles, la question du suivi de l'impact sur les résidences secondaires et la question de l'impact sur le paysage, sont couvertes par la Charte européenne du Tourisme Durable et qui donc doivent être suivies. Si elles sont suivies en termes d'indicateur cela peut aussi être un moyen de sensibilisation auprès de ceux qui ont autorité sur les décisions prises. Par exemple, s'il on voit que l'attractivité d'un territoire baisse à cause de la mise en place d'un parc éolien, on peut mettre en garde les autorités communales.

Intervention de Madame KLEIN, modératrice: On a un peu éludé les questions suivantes de M. Mormont (sociologue): « Quel tourisme dans 20 ans et comment coordonner les activités du territoire et le tourisme » ? Si les orateurs de cet après-midi ou du matin veulent s'exprimer sur ces questions, lancez-vous.

Réponse à l'intervention précédente par un des administrateurs du Gîte Kaléo de Wanne : Cela fait une dizaine d'années que je travaille dans le domaine du tourisme, et je suis un collègue de Sarah qui a posé une question par rapport à l'accès des locaux. Pour répondre à la question « Quel tourisme dans 20 ans », je la relie à la question de ma collègue. Ma vision des choses est que, dans 20 ans, s'il on continue comme on est en train de faire en ce moment, les villages d'Ardenne vont se transformer en « villages Disney », c'est-à-dire que l'on va « éjecter » tous les locaux natifs et en faire des villages fantômes durant la basse saison. Sur le plan durable, il y aura beaucoup moins de services (magasins, boulangeries etc.). Quel est le juste milieu ?

Intervention de Madame KLEIN : Pour rebondir sur cette intervention, quels sont les pistes des experts pour éviter ce scénario catastrophe ?

De Marie SPAEY pour l'intervention précédente : Une partie de la solution du point de vue du touriste, peut se résumer en trois mots : « moins loin, moins souvent, et autrement ». Je pense qu'il faut vraiment repenser la façon de voyager.

De Madame DROTHIER : Mon idée rejoint un peu celle de Marie, c'est tellement difficile de se projeter dans 20 ans avec le basculement climatique. Il faut raisonner en termes de loisirs et offrir des prestations qui vont s'adresser tant aux habitants qu'à des visiteurs afin que chacun y trouve son compte.

De Michèle HAINE : On a peut-être pas été très clair ce matin, mais quand on a fait les recommandations sur notamment les zones urbanisables et comment assurer une mixité de fonction, c'était aussi pour répondre à cette problématique de « villages fantômes ». Au contraire de cette mixité, on peut assumer un hameau complètement touristique.

De Geneviève CLASTRES : Je voudrais quand même dire quelque chose de positif. J'ai observé la Chine du Sud pendant plus de dix ans. J'ai vu des villages qui se sont ouverts au tourisme jusqu'à devenir en surtourisme. Finalement, il y a eu une résilience de ces villages par qu'ils étaient tellement touristiques que plus personne ne s'y intéressait. Le tourisme, c'est quelque chose qui se déplace, qui se régénère et qui retrouve ses équilibres, il est donc difficile de donner des prévisions sur 20 ans.

Intervention de M. Mormont: Je voulais juste rebondir sur ce que le responsable Kaléo vient de dire. Je viens d'un village où il y a un gîte Kaléo et la particularité de ce village et de ce gîte est qu'il y a autant d'habitants dans le village que de lits disponibles au gîte, c'est-à-dire à peu près 212 habitants et 200 lits au gîte. Le gîte Kaléo a voulu agrandir ses espaces et augmenter le nombre de lits. Toutes les demandes et subsides ont été acceptés mais les locaux ont refusé et protesté. Le gîte a donc renoncé à cette extension. C'est un fait rare mais qui fonctionne parfois.